École des Coquelicots

Conseil d'établissement
Procès-verbal
Rencontre virtuelle
Mardi 12 octobre 2021 à 18h45

Présences :	Madame Marie-Claude Desaulniers, Présidente Monsieur Maxime Boilard, membre parent Madame Marie-Pierre Foy, membre parent Madame Geneviève Lay, membre parent substitut Monsieur Frédérik Wong, membre du personnel Madame Marie-Eve Proulx Fortin, membre du personnel Madame Vanessa O'Neil, membre du personnel Madame Nathalie Campeau, membre du personnel Monsieur Frédérick Urpesz, directeur
Absence :	Madame Mélanie Bazin, membre parent

Mardi 12 octobre 2021	
1. Adoption de l'ordre du jour (r)	Modification au point 9 : un point de résolution et non d'information ***CÉ 12-10-2021 (1)*** ***L'ordre du jour, tel que modifié, est adopté unanimement.***
2. Élection de la présidence (r)	Maxime Boilard propose Marie-Claude Desaulniers comme présidente ***CÉ 12-10-2021 (2)*** ***Marie-Claude Desaulniers est élue présidente à l'unanimité.***
3. Élection de la vice-présidence (r)	Ayant souligné par écrit son intérêt, Marie-Pierre Foy propose Mélanie Bazin comme vice-présidente. ***CÉ 12-10-2021 (3)*** ***Mélanie Bazin est élue vice-présidente à l'unanimité.***
4. Élection du membre de la communauté (r)	Aucun représentant. Aucune proposition reçue. Marie-Claude Desaulniers propose aux membres de réfléchir d'ici la prochaine rencontre à un organisme et/ou une personne qui pourrait siéger au CÉ et d'envoyer leur proposition au directeur.
5. Question du public (i)	Aucune question du public.

7301, Churchill, Verdun (Québec) H4H 2L1
Téléphone : (514) 748-4647 | Télécopieur : (514) 762-1693
Courriel : direction.ecolecoquelicots@csmb.qc.ca
Site internet :https://descoquelicots.ecoleverdun.com/

6. Adoption du PV du CÉ du 1er juin 2021 (r)	***CÉ 12-10-2021 (4)*** ***L'adoption du PV du 1er juin est proposée par*** Nathalie Campeau ***et adopté unanimement.***
7. Mot de la direction (i)	- Communication : Nous aimerions concentrer nos communications dans l'info-parents mais nous sommes sollicités afin de vous transmettre des documents en provenance du gouvernement. - Code de vie : Nous misons sur la valeur de la sécurité et cette dernière est enseignée aux enfants. Nous avons mis en place un système de coupons récompense. Il y aura un tirage à la fin du mois d'octobre. - Parascolaire : Nous mettons sur la glace les activités en parascolaire. Nous préférons être prudent et nous y allons des recommandations de la CSSMB malgré ce qui est écrit dans les documents du gouvernement. - Première communication en novembre et le premier bulletin en janvier. La première communication sera à géométrie variable. Nos systèmes informatiques ne sont pas prêts pour ce que nous désirons communiquer. L'équipe-école est également en processus de réflexion et d'actualisation sur une rétroaction à l'élève et communication aux parents plus efficace.
8. Règles de régie interne (r)	**Modifications :** -Point 2 : ajout des nouvelles dates du CÉ et supprimer « …et des principaux sujets une fois par mois » -Point 10 : au dernier picot, mentionner que c'est maintenant la vice-présidence qui prend les pouvoirs de la présidence en cas d'absence. -Ajout du point 15 : Formation obligatoire des membres du CÉ ***CÉ 12-10-2021 (5)*** ***Les règles de régie interne, telles que modifiées, sont adoptées unanimement.***
9. Règlements du service de garde (r)	Nathalie Campeau prend la parole : - Il a été décidé en début d'année qu'aucune sortie n'aura lieu et aucune firme ne viendra à l'école lors des journées pédagogiques (dû aux mesures sanitaires). À modifier si la situation s'améliore. - On rappelle que la tarification des frais de garde a été adoptée au CÉ du mois de juin et les modifications apportées s'appuyaient sur celles du Centre de services scolaire. - Une coquille s'est glissée et sera corrigée à la page 6 concernant la fermeture du SDG lors de la semaine de relâche.

	CÉ 12-10-2021 (6) ***Les Règlements du service de garde, tels que corrigés, sont adoptés unanimement.***
10. Budget du CÉ (r)	Le CÉ doit adopter la façon dont les membres souhaitent utiliser la somme de 350 $. *Il est proposé de reporter ce point.
11. Formation des membres du CÉ (i)	Marie-Claue Desaulniers rappelle que depuis l'an dernier tous les membres des conseils d'établissement doivent suivre une formation. Les capsules et manuels de référence se retrouvent sur le site Internet du Ministère. Les nouveaux membres devront donc obligatoirement suivre la formation. La présidente enverra avant chaque CÉ le lien des capsules à visionner en lien avec notre ordre du jour.
12. Les campagnes de financement (r)	**Balises pour les campagnes de financement :** *Il est proposé encore cette année de mandater l'OPP pour organiser jusqu'à 3 campagnes de financement.* *L'argent amassé lors de ces campagnes servira pour :* - *Les activités organisées par l'OPP ;* - *Les activités-récompenses en lien avec notre code de vie ;* - *L'activité de fin d'année pour nos finissants ;* - *Bonifier les sorties ou activités de classe.* *Les campagnes de financement qui seront proposées devront :* - *Respecter la politique alimentaire de la commission scolaire ;* - *Idéalement, appuyer une cause sociale pour l'une d'entre elles.* ***CÉ 12-10-2021 (6)*** ***Les balises pour les campagnes de financement 2021-2022 sont adoptées unanimement.***
13. Chandail école (r)	Avant la COVID, le projet d'avoir un chandail aux couleurs de notre école pour créer un sentiment d'appartenance avait été proposé. Le CÉ est toujours en accord avec ce projet. <u>Après plusieurs échanges, voici les points retenus et en suivi</u> : - Ne pas donner le chandail aux élèves, mais plutôt le vendre aux parents chaque année pour assurer la pérennité du projet au fil des ans.

	- Le logo sur le chandail sera celui de l'école et non celui des équipes sportives (car celui-ci sera peut-être retravaillé) - L'OPP présentera des soumissions au CÉ pour connaitre les options et les coûts. Par la suite, nous verrons si on utilise ou pas la vente de chandails comme campagne de financement. - Penser peut-être à un autre article (par exemple une casquette ou autre) qui serait peut-être moins dispendieux. *Geneviève Lay, représentante de l'OPP, assurera le suivi. De plus, elle mentionne que l'OPP, dans ses règlements, ne finance pas des projets qui ne touchent pas l'ensemble des élèves. Par exemple, ils ne financeraient pas les chandails des équipes sportives, car ils ne seront pas utilisés par tous. *Marie-Claude Desaulniers demande plus de détails concernant ce règlement? Un suivi sera fait.
14. Mot des enseignants (i)	- Frédérik Wong mentionne que l'ambiance est bonne dans l'équipe-école. - Ils travaillent sur un processus de communication avec les parents concernant la progression des apprentissages chez l'élève. - **Politique alimentaire :** Ce qui est actuellement appliqué aux Coquelicots est une levée de la politique alimentaire à Noël et à Pâques. Les membres de l'équipe-école ont soulevé l'idée de revoir les moments de la levée. Pas nécessairement pour en ajouter (personne ne veut d'excès de sucrerie à l'école), mais pour leur donner un peu plus d'autonomie sur le "quand". Il a également été mis à notre attention que nous levons la politique lors de deux fêtes religieuses…ce qui est un peu moins inclusif. *A la lumière de ces échanges, il a été décidé d'en rediscuter au prochain CÉ à partir d'une proposition réfléchie. Toutefois, en attendant le prochain CÉ qui sera après la fête de l'Halloween, il est proposé, pour cette année, de lever la politique à l'Halloween, mais, seulement pour l'équipe-école (non pas pour le service de garde (SDG)... Justement pour ne pas que les enfants reçoivent trop de sucrerie) et de lever la politique pour le SDG lors de la journée pédagogique du 1er novembre pour autoriser du

	popcorn puisque la thématique est "cinéma". ***CÉ 12-10-2021 (7)*** ***La levée de la politique alimentaire lors de l'Halloween 2021 pour l'équipe-école le 29 octobre et pour le SDG le 1er novembre (journée pédagogique) est acceptée et adoptée unanimement.***
15. Mot du service de garde (i)	- Le taux d'absentéisme est bas chez les éducatrices. L'équipe est en santé et va bien. Ce qui apporte une belle stabilité. - Ils vont dehors le plus possible. - Une communication sera faite aux parents pour qu'ils essaient de faire le moins de changement possible et s'il y a un changement, d'écrire au service de garde et non pas seulement au professeur. De plus, rappeler qu'ils doivent venir chercher leurs enfants à la porte du SDG le soir même s'ils viennent tôt.
16. Mot de l'OPP (i)	Geneviève Lay, représentante de l'OPP, prend la parole. - **Halloween** : comme l'an passé, l'OPP viendra un soir décorer l'école. C'est toujours très apprécié! - **Repas sous-marin** : après discussion, il est décidé de commencer avec un repas par mois jusqu'à Noël (dernier vendredi du mois). La direction demande l'aide d'un parent de l'OPP pour coordonner la commande et la réception des sous-marins. Si tout se déroule bien, nous poursuivrons après Noël en envoyant un courriel aux parents pour une deuxième commande jusqu'en juin. 7.50$/repas Marie-Pierre Foy souligne que les enfants qui ont des allergies ne peuvent pas commander de repas à cause des biscuits. *L'OPP fera un suivi à savoir s'il y a une alternative de dessert sans faire augmenter le coût du repas. - **Campagne BôSapin** : Le contrat a été renouvelé encore cette année. Tout se fera par internet. - **Fête de Noël dans la cour** : L'OPP souhaite faire la fête de Noël dans la cour avec vente de chocolat chaud, musique, décoration de l'arbre de noël, collecte de jouets, etc. Le sapin sera installé dehors le 28 novembre. *La tenue de la fête avec des parents dans la cour sera évaluée et permise selon l'évolution de la situation (mesures sanitaires) ***CÉ 12-10-2021 (8)*** ***La vente de repas sous-marin (à raison d'un par mois) et la***

	vente de sapins avec BôSapin, campagnes de financement organisées par l'OPP, sont adoptées unanimement.
17. Questions diverses (i)	Marie-Pierre : - Est-ce que le courriel qui explique aux parents les principes d'une école sans devoir a été envoyé? Le directeur mentionne qu'il a été envoyé en juin, mais peut-être pas à la rentrée. * Un suivi sera fait et si nécessaire, un nouveau message sera envoyé. - Comment attirer les élèves et garder nos choix-écoles? Nous avons, en effet, vécu au printemps une incertitude face à l'ouverture d'une deuxième classe de maternelle 5ans. Il y a eu un mouvement pour aller chercher des choix-écoles. De plus, la deuxième classe de troisième année a fermé et les choix-écoles de ce niveau ont dû quitter. * Pour avoir des réponses à nos questions quant à la capacité de notre école, il est proposé d'inviter au prochain CÉ une personne responsable des inscriptions au CSSMB.
18. Levée de la séance (r)	21h04

7301, Churchill, Verdun (Québec) H4H 2L1
Téléphone : (514) 748-4647 | Télécopieur : (514) 762-1693
Courriel : direction.ecolecoquelicots@csmb.qc.ca
Site internet :https://descoquelicots.ecoleverdun.com/